

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

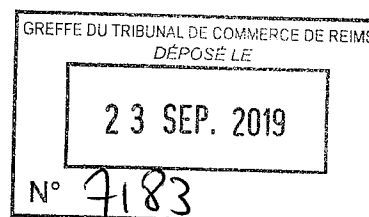
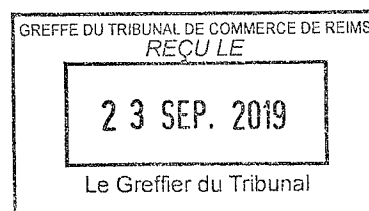
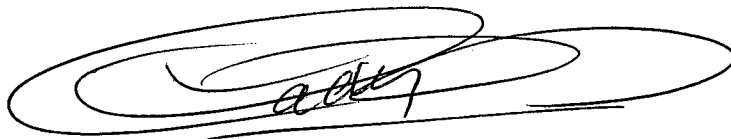
**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00122 Numéro SIREN : 390 415 271 Nom ou dénomination : AMD Services
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2019 sous le numéro de dépôt 7183

Certifié conforme
à l'original



SARL AMD Services
Au capital de 15244,9 €uros

21 Rue des Carmes
51100 REIMS

Ape : 9601B Siret : 39041527100035

Blanchisserie-teinturerie de détail

Comptes Annuels

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017



Societe Laonnoise d'Expertise Comptable

Chemin de la porte Verte

02000 LAON

SARL au capital de 96 000 € - RCS Saint-Quentin

Siret : 65168013400038 - N° Tva FR 79 651 680 134 - Naf : 6920 Z

Tél. 03.23.27.33.70 Fax. 03.23.79.69.64 Email . slec@wanadoo.fr

**Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région Picardie - Ardennes
et sur la liste des Commissaires aux Comptes du ressort de la Cour d'Appel d'Amiens**

 Sommaire

1. Bilan et Compte de Résultat	2
Bilan	3
Compte de Résultat	5
Détermination du résultat fiscal	6
2. Annexe	8
Règles et méthodes comptables	9
Notes sur le bilan	11
Autres informations	17

Bilan et Compte de Résultat

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	44 400	44 400		
Fonds commercial	374 361		374 361	374 361
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	210 124	177 202	32 922	42 770
Autres immobilisations corporelles	178 124	153 984	24 140	15 910
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 580		17 580	17 344
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	824 588	375 585	449 002	450 385
Stocks				
Matières premières et autres approv.	18 214		18 214	20 878
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	29 689		29 689	24 103
Fournisseurs débiteurs	1 215		1 215	190
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	21 511		21 511	30 277
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	12 226		12 226	11 052
Autres créances	4 032		4 032	
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	4 058		4 058	4 108
Valeurs mobilières de placement	2 499		2 499	2 268
Disponibilités	22 260		22 260	44 601
Charges constatées d'avance	19 896		19 896	15 947
TOTAL ACTIF CIRCULANT	135 600		135 600	153 424
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	960 187	375 585	584 602	603 809

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	15 245	15 245
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 524	1 524
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	51 163	51 163
Report à nouveau	125 715	87 533
Résultat de l'exercice	25 413	38 182
Subventions d'investissement	20 757	27 477
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	239 818	221 125
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	49 744	18 379
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	49 744	18 379
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	45 637	139 833
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	134 797	111 106
<i>Personnel</i>	29 106	27 967
<i>Organismes sociaux</i>	41 684	41 913
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	4 643	5 367
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	522	787
Dettes fiscales et sociales	75 955	76 034
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	38 651	37 334
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	344 784	382 685
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	584 602	603 809

Compte de Résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	626 508	100,00	658 822	100,00	-32 314	-4,90
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	235	0,04	702	0,11	-466	-66,44
Total	626 743	100,04	659 523	100,11	-32 780	-4,97
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.	34 830	5,56	50 692	7,69	-15 862	-31,29
Variation de stock (m.p.)	2 664	0,43	-1 275	-0,19	3 939	-308,88
Autres achats & charges externes	268 617	42,88	266 890	40,51	1 727	0,65
Total	306 111	48,86	316 307	48,01	-10 196	-3,22
MARGE SUR M/SES & MAT	320 632	51,18	343 217	52,10	-22 584	-6,58
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	8 134	1,30	7 403	1,12	731	9,88
Salaires et Traitements	227 433	36,30	222 484	33,77	4 949	2,22
Charges sociales	41 915	6,69	50 152	7,61	-8 237	-16,42
Amortissements et provisions	15 947	2,55	27 978	4,25	-12 031	-43,00
Autres charges	5 349	0,85	4 161	0,63	1 188	28,56
Total	298 778	47,69	312 178	47,38	-13 400	-4,29
RESULTAT D'EXPLOITATION	21 854	3,49	31 039	4,71	-9 185	-29,59
Produits financiers						
Charges financières	1 067	0,17	2 401	0,36	-1 334	-55,56
Résultat financier	-1 067	-0,17	-2 401	-0,36	1 334	-55,56
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	20 787	3,32	28 638	4,35	-7 851	-27,41
Produits exceptionnels	12 282	1,96	17 885	2,71	-5 603	-31,33
Charges exceptionnelles	5 402	0,86	3 350	0,51	2 052	61,25
Résultat exceptionnel	6 880	1,10	14 535	2,21	-7 655	-52,67
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	2 254	0,36	4 991	0,76	-2 737	-54,84
RESULTAT DE L'EXERCICE	25 413	4,06	38 182	5,80	-12 769	-33,44

Détermination du résultat fiscal

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AMD Services		Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2017		
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		WA	25 412	
		de son conjoint		WB		
		moins part déductible*		WC		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	2 850	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	2 254
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		I8		
		- imposées au taux de 0 %		ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme	WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions	WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MS		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
				TOTAL I	30 531	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV
		- imposées au taux de 0 %				WH
		- imposées au taux de 19 %				WP
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)						
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY
	Majoration d'amortissement*					XD
	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5
	Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés d'investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
	Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)					PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	15 507	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	15 023	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL		
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	15 023	
				XO		

Cesid Group

Désignation
SARL AMD Services

(ligne 1 à 1)

Cegid Group

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AMD Services

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 584 602 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 25 413 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 15 483 Euro. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	374 361			374 361
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	44 400			44 400
Immobilisations incorporelles	418 761			418 761
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	208 912	1 212		210 124
- Installations générales, agencements aménagements divers	157 920	13 116		171 035
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 088			7 088
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	373 920	14 328		388 247
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	17 344	236		17 580
Immobilisations financières	17 344	236		17 580
ACTIF IMMOBILISE	810 024	14 564		824 588

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		14 328	236	14 564
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		14 328	236	14 564
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	374 361
Total	374 361

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	44 400			44 400
Immobilisations incorporelles	44 400			44 400
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	166 142	11 060		177 202
- Installations générales, agencements aménagements divers	142 267	4 705		146 972
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 830	181		7 011
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	315 239	15 947		331 185
ACTIF IMMOBILISE	359 639	15 947		375 585

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 106 149 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 580		17 580
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	29 689	29 689	
Autres	38 984	38 984	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	19 896	19 896	
Total	106 149	88 569	17 580
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
5 A SEC AVOIR A RECEVOIR	1 215
Total	1 215

Notes sur le bilan

Capitaux propres

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	15,24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	15,24

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 344 784 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	49 744	49 744		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	134 797	134 797		
Dettes fiscales et sociales	75 955	75 955		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	84 288	84 288		
Produits constatés d'avance				
Total	344 784	344 784		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	45 637			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 45 637 Euro.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
EAU FNP	3 978
ELECTRICITÉ NP	2 300
JURIDIQUE NP	849
SERVICES BANCAIRES FNP	651
FNP CH LOCATIVES+FONCIER	3 662
REDEV. 5 ASEC+CREDIT FORMATION FNP	3 883
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	17 881
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	4 828
FORMATION PROFESS. À PAYER	11 868
TAXE APPRENTISSAGE À PAYER	4 566
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	522
Total	54 989

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA PETIT EQUIPEMENT	501		
CCA PRODUITS D ENTRETIEN	626		
CCA LOCATIONS IMMOBILIERES	14 507		
CCA CHARGES LOCATIVES	2 253		
CCA STOCK FOURNITURES DE BUREAU	1 298		
CCA MAINTENANCE	150		
CCA ASSURANCES	474		
CCA TRAITEMENT DECHETS	86		
Total	19 896		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de la société

SARL AMD Services

Pour l'exercice du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017

Et conformément à nos accords , nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 14 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Synthèse de l'exercice	31/12/2017
Total bilan	584 601,88
Chiffre d'affaires	626 507,99
Résultat net comptable (Bénéfice)	25 412,89

Fait à LAON

Le 13 juillet 2018

Faucheux Maryline

Expert Comptable

AMD SERVICES

Société à responsabilité limitée (SARL)
au capital social de 15244,89 €
21, Rue des Carmes – 51100 REIMS
RCS REIMS 39041527100035
(la «**Société**»)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE DES ASSOCIES

**Le 23/09/2019
A 12H00**

Les associés de la Société (ci-après collectivement les «**Associés**» et individuellement un «**Associé**») se sont réunis au siège social de la Société en assemblée générale ordinaire sur convocation du Gérant adressée par lettre simple.

L'assemblée générale est présidée par Mme MARTINE DACHY, Gérant de la Société (ci-après, le «**Président de Séance**»).

Le Président de Séance constate que les associés présents et représentés détiennent l'intégralité des droits de vote de la Société. En conséquence, l'assemblée générale réunissant le quorum requis par les dispositions légales et statutaires, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de séance rappelle ensuite l'ordre du jour de la présente assemblée :

- Approbation des opérations et des comptes de l'exercice clos le 31 /12/2017 et quitus au Gérant ;
- Approbation des conventions réglementées ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Pouvoir pour les formalités.

Les associés reconnaissent que l'ensemble des documents suivants leur ont été préalablement communiqués dans les conditions et délais fixés par la loi :

- les statuts de la Société ;
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2017 ;
- le rapport de gestion du Gérant ;
- le texte des projets de décisions.

La discussion générale est ensuite ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

Décisions

Décision 1

L'assemblée des Associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Gérant, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/12/2017, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 25413 euros.

L'assemblée des Associés prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts.

L'assemblée des Associés approuve également les opérations traduites dans les comptes et dans le rapport de gestion.

En conséquence, l'Assemblée des Associés, donne quitus entier et sans réserve au gérant de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31/12/2017.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés.

Décision 2

L'assemblée des Associés, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 25413 euros, décide de l'affecter, sur proposition du Gérant, de la manière suivante :

Origine :

Report à nouveau antérieur : 125715 €

Résultat de l'exercice : 25413 €

Affectation :

Au report à nouveau : 25413 €. Compte tenu de cette affectation, le compte de report à nouveau présente un solde créditeur de 151128 euros.

L'assemblée des Associés, conformément à l'article 243bis du Code général des impôts, prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des Associés.

Décision 3

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Gérant, visé par l'article L223-19 de Code du commerce, l'assemblée des Associés prend acte qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulée.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés.

Décision 4

L'assemblée des Associés prend acte de l'absence de rémunération de MARTINE DACHY au titre de ses fonctions de Gérant de la société, mais qu'il a le droit au remboursement, sur justification, de ses frais de représentation et de déplacement.

L'absence de rémunération est reconduite.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés.

Décision 5

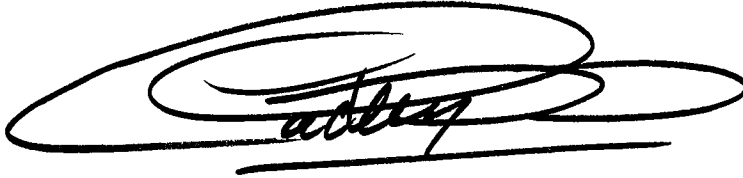
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés.

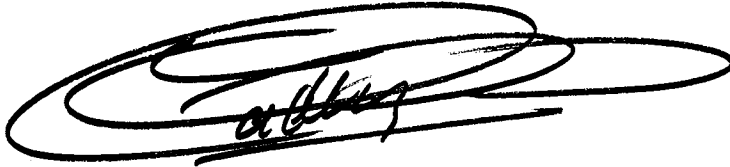
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les personnes mentionnées ci-dessous.

MARTINE DACHY, Président de Séance



MARTINE DACHY, Associée



ALBERT DACHY, Associé

